

<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article397>

la chorale se fend la poire

- Vie du collège - Chorale -



Date de mise en ligne : lundi 25 septembre 2023

Copyright © Collège Simone Lagrange - Tous droits réservés

La chorale reprend les MARDIS midi à 12 heures 30 avec Mr Germain.

Cette année la chorale est placée sous le signe de l'humour en chanson ! Venez nombreux !

L'option chorale est ouverte aux élèves du collège Simone Lagrange, à raison de 1 heure hebdomadaire.

Cette option concerne tous les niveaux du collège, de la 6ème à la 3ème.

Les modalités de fonctionnement sont les suivantes :

- 1 heure de répétition par semaine. Cette option étant un enseignement, l'heure de chorale est un cours auquel les élèves inscrits sont tenus d'être présents (et les absences devront être justifiées).
- Cette heure hebdomadaire pourra être complétée par des temps de répétitions générales, de représentations ou de sorties à l'extérieur.

Cet enseignement étant une option, il est par conséquent pris en compte dans l'attribution des points au DNB et évalué par compétences sur la durée du cycle. Par ailleurs, il peut faire l'objet d'une soutenance lors de l'épreuve orale du DNB dans le cadre du parcours artistique et culturel.

Les compétences mises en œuvre sont à la fois :

- vocales : pose de la voix, posture, justesse, respiration Retour ligne manuel
- artistiques : expression, sensibilité, interprétation Retour ligne manuel
- collectives : responsabilité, autonomie, respect des autres

et sont validées dans le cadre du socle de compétences.